



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Des conseils simples pour lutter contre les cambriolages

CONSEILS POUR TOUS LES JOURS

1. Protégez votre logement

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.
- Les baies vitrées, pour limiter les effractions, peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol.
- Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ces dispositifs.
- Fermez votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement.
- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte à lettres.

2. Protégez vos biens

- Placez vos bijoux et valeurs en lieu sûr (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).
- Ne concentrez pas en un seul endroit (souvent le hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voitures (cela facilite le vol du véhicule en plus du cambriolage), clés de maison, etc.
- Gardez les factures des biens que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia : les factures peuvent être utiles pour justifier la valeur des biens qui vous ont été volés et les numéros permettent de pouvoir identifier les propriétaires des biens par la suite, lorsque les gendarmes auront retrouvé ces derniers.
- Prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur.

3. Détectez les cambrioleurs

- Si vous constatez des présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages. Restez vigilants.
- Des appels suspects sur votre téléphone fixe (raccrochage de l'appelant dès que vous répondez, p. ex.) peuvent signifier un « sondage » effectué par des cambrioleurs sur votre présence ou vos horaires.
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez-les sur un papier, effacez-les et parlez-en aux gendarmes.

CONSEILS EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- Avissez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Laissez un double chez une personne de confiance.
- Votre domicile doit paraître habité : demandez à des personnes de confiance que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations " tranquillité vacances " : une tournée de surveillance sera alors mise en place.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE ?

1. Composez le 17

- Dès que vous constatez une visite de votre logement, composez le 17 (numéro de la gendarmerie), et indiquez clairement l'objet de votre appel et les éléments dont vous disposez ; ne raccrochez pas, attendez que l'opérateur vous le demande.

2. Ne polluez pas la scène du cambriolage

- La recherche d'éléments utiles à l'enquête nécessite une préservation des traces ; dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et les indices.
- Ne rajoutez pas de trace sur les lieux de l'infraction (gobelets, cigarettes, traces de pas, empreintes, etc.).
- Ne manipulez pas les objets que les cambrioleurs peuvent avoir abandonnés ou touchés.

3. Aidez les enquêteurs

- Communiquez aux enquêteurs les photos, les factures et les numéros de série de vos biens.